

04 mai 2003 -19:00

conseil des Ministres du 4 mai 2003

Le Conseil des Ministres s'est réuni, dimanche, à partir de 15 heures, au 16 rue de la Loi, sous la présidence de Guy Verhofstadt, Premier ministre, à propos des vols de nuit, à l'aéroport de Bruxelles-National.

Le Conseil des Ministres s'est réuni, dimanche, à partir de 15 heures, au 16 rue de la Loi, sous la présidence de Guy Verhofstadt, Premier ministre, à propos des vols de nuit, à l'aéroport de Bruxelles-National.

Il a été décidé que le Directeur général des Transports aériens retirera immédiatement la "Notam" (notice to airmen) du 30 avril dernier. La Ministre compétente pour le Transport aérien demandera immédiatement à au Directeur général des Transports aériens et à Belgocontrol de rendre opérationnelle la route qui fut proposée à la fin février, mais avec une déviation de 7 degrés au lieu de 8 degrés, en survolant au maximum les zones non peuplées de la gare de formation et du port de Bruxelles. Ainsi, on rencontrera la demande de la Région bruxelloise de revenir à l'accord du 24 janvier 2003. La plainte de la ville de Bruxelles sera ainsi sans objet. Belgocontrol a reçu ce dimanche 4 mai 2003 l'instruction de préparer une nouvelle Notam, visant à appliquer cette procédure dès la date initialement prévue du 12 juin.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be